

CHARTRE FONCTIONNEMENT DES GITES



MAS DE LA BLAQUIERE

Arrivée et départ du gîte

- L'arrivée peut se faire à partir de 16h dans le gîte
- Le départ doit se réaliser impérativement avant 10h le matin
- Le forfait ménage ne dispense pas de vider les poubelles et de recycler les bouteilles vides et les emballages dans les containers appropriés

Respect de l'environnement

- Des produits écologiques d'entretien et le papier WE et ménage sont à disposition. Si vous devez en acheter, nous vous remercions de prendre avec le label respect de l'environnement.
- Un sceau est à disposition pour les déchets végétaux, pour nourrir les poules (épluchures, reste alimentaire)
- Un compost est à disposition dans le jardin pour les déchets végétaux
- L'ensemble de nos ampoules sont en led, merci de penser à éteindre les lumières en cas d'inutilité
- Une prise de protection de sécurité en cas d'orage est mise pour protéger l'électroménager, chaîne TV. Par plus de précaution, merci d'éteindre les prises quand vous n'utilisez pas les appareils.
- Les heures creuses sont signalées sur chacune des machines (lave linge, lave vaisselle)
- Un étendage naturel au soleil est à privilégier à la place du sèche linge

Charte de fonctionnement

- Les lumières de la rue et du jardin ne devraient pas rester allumées après minuit pour un repos satisfaisant et éviter toute nuisance lumineuse.

- Le bien vivre ensemble nécessite :
 - Les espaces communs soient respectés et maintenus propres.
 - Les propriétaires d'animaux respectent les besoins et le degré de tolérances des autres locataires.
 - Le stationnement se fait exclusivement sur les places réservées à cet effet sur le lieu du Parking et de manière à ne pas gêner les manœuvres des autres voitures.
 - Fumer et vapoter sont autorisés à l'extérieur, pour autant que le voisinage ne désapprouve pas et que les mégots sont soigneusement récupérés, de manière à éviter toute pollution des lieux.